



## **AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT N° 714**

AVIS est donné par le soussigné que le règlement n° 714 intitulé : *Règlement n° 714 augmentant le fonds de roulement de la Ville de Delson* a été adopté par le conseil municipal lors de la séance ordinaire du 8 mars 2022.

Ce règlement est déposé au bureau du greffe à l'hôtel de ville, au 50, rue Sainte-Thérèse, Delson, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures régulières de bureau.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Donné à Delson, ce 8 mars 2022.

Antoine Banville  
Directeur du Service des affaires juridiques et greffier